



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Réunion du :	Mardi 30 septembre 2025
à :	10h00
Présidence :	M. Jacky BOUSIER
Présents :	Mmes. Maryline DERON et Françoise LE DENMAT MM. Roger GALLET et Jean-Louis GUIONNET
Excusés :	MM. Jean-Claude GAUDIN, Jean-Paul GOUPY et Jean-Claude JOJON
Assiste :	M. Jérôme GARCIA, Responsable juridique de la LCVLF

☆☆☆☆☆☆☆☆

Cette séance de la Commission se déroule au moyen d'un dispositif de visioconférence.

Il est rappelé les prérogatives de cette Commission :

« Une Commission de Surveillance des Opérations Électorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein de la Ligue.

Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité de Direction, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la Fédération, d'une Ligue ou d'un District.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote citées ci-dessus.

Elle a compétence pour :

- se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;*
- accéder à tout moment au bureau de vote ;*
- adresser au Comité de Direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;*
- se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;*
- exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats. »*

Ce préambule étant affirmé, la Commission passe à l'ordre du jour auquel a été inscrit :

- l'examen des candidatures à l'élection du représentant (et son suppléant) par tranche de 50 000 licences membre de la délégation représentant les clubs à Statut Amateur aux Assemblées Fédérales pour la saison sportive 2025/2026.

Sont rappelées les dispositions des articles 4, 10 et 11 des Statuts de la F.F.F relatives :

- aux principes généraux pour les élections,
- aux modalités d'élection des délégués représentant les clubs à statut amateur à l'Assemblée Fédérale,
- à la composition du Comité de Direction de la Ligue Centre-Val de Loire de Football,
- aux conditions d'éligibilité,
- aux conditions particulières d'éligibilité,
- à l'élection / la vacance,
- à la déclaration de candidature.

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue Centre-Val de Loire de Football étant programmée le 24 octobre 2025, il convient de retenir la date du 24 septembre 2025 comme date limite d'envoi par courrier électronique (csoe@centre.fff.fr) de la déclaration de candidature de chaque candidat.

I/ Election du délégué par tranche de 50 000 licences membre de la délégation représentant les clubs à Statut Amateur aux Assemblées Fédérales de la saison sportive 2025/2026

La Commission,

Jugeant en premier et dernier ressort,

Considérant qu'en vertu de l'article 10 des Statuts de la F.F.F., sont candidats à cette élection :

- le Président de la Ligue régionale, ou son suppléant (membre du Bureau de la Ligue) ;
- le Président Délégué de la Ligue régionale, ou son suppléant (membre du Bureau de la Ligue), uniquement pour les Ligues de 50 000 licences ou plus ;
- le Président de chaque District, ou son suppléant (membre du Bureau du District) ;
- un délégué (ou son suppléant) par tranche de 50 000 licences ;
- un délégué (ou son suppléant) des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres, élu parmi les Présidents ou les membres du bureau des clubs participant à ces championnats selon des modalités définies aux statuts des Ligues régionales. Il doit être membre d'un club à statut amateur ;

Considérant que l'article 11 de ces mêmes Statuts précise que le délégué par tranche de 50 000 licences et son suppléant sont élus pour un mandat d'une saison ;

Considérant que dans sa séance du 25 octobre 2024, l'Assemblée Générale de la Ligue Centre-Val de Loire a déjà procédé à l'élection de cette délégation pour la mandature 2024/2028* et qu'ont d'ores-et-déjà été élus:

- le Président de la Ligue et son suppléant,
- le Président Délégué de la Ligue et son suppléant,
- les Présidents des District du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret et leur suppléant,
- un délégué des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres, élu parmi les Présidents ou les membres du bureau des clubs participant à ces championnats,

Considérant qu'au cours de cette même séance, l'Assemblée Générale de la Ligue Centre-Val de Loire a également procédé à l'élection du délégué par tranche de 50 000 licences et de son suppléant, pour la saison sportive 2024/2025 ; qu'il y a donc lieu, désormais, de procéder à l'élection de ce même délégué et de son suppléant pour la saison sportive 2025/2026 ;

A. Etude de la recevabilité des candidatures

Considérant que la Ligue a reçu la candidature suivante :

- **Binôme « Délégué par tranche de 50 000 licences »** : M. Patrick BASTGEN (Candidat titulaire) et Mme. Béatrice SIMON (candidate suppléante) - Candidature par courriel envoyée le 16 septembre 2025

Considérant que les candidatures reçues ont été postées dans le respect des conditions prévues à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., à savoir 30 jours au moins avant la date de l'élection ;

* Le représentant des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres est élu pour 4 ans, sauf si son club n'est plus engagé dans un tel championnat avant la fin du mandat.

B. Vérification des conditions d'éligibilité

Considérant que la Commission constate que les candidats ci-avant nommés remplissent les conditions générales d'éligibilité telles que définies à l'article 4 des Statuts de la F.F.F. ;

Par motifs,

- **Constate que les conditions d'éligibilité sont remplies et déclare recevable la candidature ci-avant présentée.**

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire d'Orléans - 44, Rue de la Bretonnerie, 45044 Orléans Cedex 1 - dans le ressort duquel se situe le siège social de la Ligue Centre-Val de Loire à la date de ces décisions, dans le délai de cinq à compter de sa notification, sous réserve, en application des dispositions des articles R.141-5 et suivants du code du sport, de la saisine préalable obligatoire de la Conférence des conciliateurs du Comité national olympique et sportif français, dans le délai de quinze jours à compter de cette même notification.

II/ Calcul du nombre de voix attribué aux clubs/délegués représentant les districts lors de l'Assemblée Générale du 24 octobre 2025

La Commission, après en avoir pris connaissance, valide le tableau récapitulatif du nombre de voix attribué à chaque club / délégué représentant les clubs de district, pour l'Assemblée Générale de la Ligue qui se déroulera le 24 octobre 2025 (cf. Annexe 1).

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président de la Commission
Jacky BOUZIER



La Secrétaire de séance
Maryline DERRON





CLUBS CONVOQUÉS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA LIGUE

SAISON 2025/2026

CDG	Centre de gestion	Numéro	Nom club	Ville	Nom abrégé	Compétition	Nombre licences 24/25	Nb Voix
2103	DISTRICT INDR	500098	LA BERRICHONNE DE CHATEAUROUX	CHATEAUROUX	NAT1	NATIONAL	530	30
2106	DISTRICT LOIRET	504891	U.S. ORLEANS LOIRET FOOTBALL	ORLEANS	NAT1	NATIONAL	637	30
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	548235	BLOIS F. 41	BLOIS	NAT2	N2	593	30
2101	DISTRICT CHER	560729	BOURGES FOOTBALL CLUB	BOURGES	NAT2	N2	625	30
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	504926	F. C. DE MONTLOUIS	MONTLOUIS SUR LOIRE	NAT2	N2	350	15
2106	DISTRICT LOIRET	548861	ST. PRIVVE ST HILAIRE F.C.	ST PRIVVE ST MESMIN	NAT2	N2	396	20
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	554357	UNION FOOT DE TOURAINE	BALLAN MIRE	NAT3	N3	504	30
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	582560	C'CHARTRES FOOTBALL	CHARTRES	NAT3	N3	751	30
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	500338	SOLOGNE OLYMPIQUE ROMORANTIN	ROMORANTIN LANTHENAY	NAT3	N3	329	15
2106	DISTRICT LOIRET	524215	SARAN FOOTBALL CLUB	SARAN	NAT3	N3	663	30
2101	DISTRICT CHER	581331	VIERZON F. C.	VIERZON	NAT3	N3	667	30
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	580508	AVOINE OLYMPIQUE CHINON CINAIS	AVOINE	R1	Régional 1	429	25
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	500386	SP.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE	AZAY LE RIDEAU	R1	Régional 1	527	30
2101	DISTRICT CHER	514340	ESPE.S. DU MOULON BOURGES	BOURGES	R1	Régional 1	367	20
2106	DISTRICT LOIRET	505379	U.S. CHATEAUNEUF S/LOIRE	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	R1	Régional 1	387	20
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	542198	F.C. DREUX DREUX	DREUX	R1	Régional 1	560	30
2106	DISTRICT LOIRET	525701	CERCAL POST SCOL.J FERRY FLEURY	FLEURY LES AUBRAIS	R1	Régional 1	644	30
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	516125	C.S. MAINVILLIERS FOOTBALL	MAINVILLIERS	R1	Régional 1	556	30
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	512279	U.S. MONNAIE	MONNAIE	R1	Régional 1	445	25
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	511543	ET. BLEUE ST. CYR S/LOIRE	ST CYR SUR LOIRE	R1	Régional 1	669	30
2106	DISTRICT LOIRET	524180	F.C. ST. JEAN LE BLANC	ST JEAN LE BLANC	R1	Régional 1	395	20
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	520950	VINEUIL SP.	VINEUIL	R1	Régional 1	486	30
2106	DISTRICT LOIRET	511828	J3 SP. AMILLY	AMILLY	R2	Régional 2	456	30
2101	DISTRICT CHER	524968	A.S. DES PORTUGAIS BOURGES	BOURGES	R2	Régional 2	330	15
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	520240	CHAMBRAY F.C.	CHAMBRAY LES TOURS	R2	Régional 2	371	20
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	504966	A.S. CONTRES	CONTRES	R2	Régional 2	258	11
2103	DISTRICT INDR	504896	F.C. DEOLOIS DEOLS	DEOLS	R2	Régional 2	355	20
2106	DISTRICT LOIRET	528298	F.C. ML INGRE	INGRE	R2	Régional 2	629	30
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	534021	U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOUR	JOUE LES TOURS	R2	Régional 2	296	11
2103	DISTRICT INDR	504874	U.S. LE BLANC	LE BLANC	R2	Régional 2	286	11
2106	DISTRICT LOIRET	516385	S. C. MALESHERBOIS FOOTBALL	LE MALESHERBOIS	R2	Régional 2	393	20
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	504919	ENT.S. MAINTENON PIERRES F.	MAINTENON	R2	Régional 2	316	15
2101	DISTRICT CHER	527177	O. PORTUGAIS MEHUN S/VEVRE	MEHUN SUR YEVRE	R2	Régional 2	279	11
2106	DISTRICT LOIRET	500113	U.S. MUNICIPALE MONTARGIS FOOTBALL	MONTARGIS	R2	Régional 2	451	30
2106	DISTRICT LOIRET	518551	U.S. MLE OLIVET	OLIVET	R2	Régional 2	441	25
2101	DISTRICT CHER	505015	F.C. ST. DOULCHARD	ST DOULCHARD	R2	Régional 2	411	25
2106	DISTRICT LOIRET	524970	STE MLE O.C. ST. JEAN BRAYE	ST JEAN DE BRAYE	R2	Régional 2	509	30
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	522955	ACP TOURS	TOURS	R2	Régional 2	306	15
2101	DISTRICT CHER	519660	ETOILE SPORTIVE TROUY	TROUY	R2	Régional 2	331	15
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	504817	U.S. VENDOME	VENDOME	R2	Régional 2	471	30
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	500358	A.C. AMBOISEN AMBOISE	AMBOISE	R3AB	Régional 3	385	20
2103	DISTRICT INDR	504876	U. S. ARGENTON LE PECHEREAU	ARGENTON SUR CREUSE	R3AB	Régional 3	258	11
2101	DISTRICT CHER	517324	A.S. CHAPELLOISE	CHAPELLE ST USIN (LA)	R3AB	Régional 3	325	15
2101	DISTRICT CHER	526146	U.S. CHARENTON DU CHER	CHARENTON DU CHER	R3AB	Régional 3	152	7
2103	DISTRICT INDR	522503	ENT. G.C. TOULVENT CHATEAUROUX	CHATEAUROUX	R3AB	Régional 3	392	20
2103	DISTRICT INDR	513277	U.S. LE POINCONNET	LE POINCONNET	R3AB	Régional 3	337	15
2101	DISTRICT CHER	529034	U.S.A. LURY S/ ARNON - MEREAU	MEREAU	R3AB	Régional 3	149	5
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	504886	C.A.M. MONTRICHARD	MONTRICHARD	R3AB	Régional 3	331	15
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	511976	A.S. MONT'S	MONT'S	R3AB	Régional 3	465	30
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	548238	U.S. YZEURES PREUILLY	PREUILLY SUR CLAISE	R3AB	Régional 3	126	5
2103	DISTRICT INDR	505293	U.S. REUILLY	REUILLY	R3AB	Régional 3	277	11
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	582284	LE RICHELAIS FOOT	RICHELIEU	R3AB	Régional 3	207	9
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	528281	FOOT SUD 41	ROMORANTIN LANTHENAY	R3AB	Régional 3	407	25
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	527929	F.C. DES PORTUGAIS SELLES S/CHER	SELLES SUR CHER	R3AB	Régional 3	124	5
2101	DISTRICT CHER	564660	F.C. SAINT-AMAND ORVAL	ST AMAND MONTROND	R3AB	Régional 3	399	20
2101	DISTRICT CHER	511286	A.S. ST. GERMAIN DU PUY	ST GERMAIN DU PUY	R3AB	Régional 3	347	15
2103	DISTRICT INDR	504885	SP.C. VATAN	VATAN	R3AB	Régional 3	214	9
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	529944	ET.S. LA VILLE AUX DAMES	VILLE AUX DAMES (LA)	R3AB	Régional 3	253	11
2103	DISTRICT INDR	504895	U.S. VILLEDIEU S/INDRE	VILLEDIEU SUR INDR	R3AB	Régional 3	213	9
2106	DISTRICT LOIRET	560105	AVANT GARDE BOIGNY CHECY MARDIE	BOIGNY SUR BIONNE	R3CD	Régional 3	604	30
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	548860	DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN	DAMMARIE	R3CD	Régional 3	359	20
2106	DISTRICT LOIRET	505352	U.S. DAMPIERRE EN BURLY	DAMPIERRE EN BURLY	R3CD	Régional 3	346	15
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	553200	A.S. TOUT HONZON DREUX	DREUX	R3CD	Régional 3	185	7
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	504907	A.M. EPERNON	EPERNON	R3CD	Régional 3	366	20
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	505133	A.M. DE LUCE FOOTBALL	LUCE	R3CD	Régional 3	348	15
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	504856	U.S. MER	MER	R3CD	Régional 3	451	30
2106	DISTRICT LOIRET	526955	ENT. NANCY CHAMON NIBELLE	NANCY SUR RIMARDE	R3CD	Régional 3	307	15
2106	DISTRICT LOIRET	505347	NEUVILLE SPORTS	NEUVILLE AUX BOIS	R3CD	Régional 3	314	15
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	512690	ENT.S. NOGENT LE ROI	NOGENT LE ROI	R3CD	Régional 3	418	25
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	541188	A.S. CHOUZY-ONZAIN	ONZAIN	R3CD	Régional 3	234	9
2106	DISTRICT LOIRET	513055	C. DEPORT ESPAGNOL ORLEANS	ORLEANS	R3CD	Régional 3	333	15
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	561194	UNION SPORTIVE PETITE BEAUCE	OUCCUES	R3CD	Régional 3	271	11
2106	DISTRICT LOIRET	500287	C.A. PITHIVIERS	PITHIVIERS	R3CD	Régional 3	362	20
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	518760	F.C. ST. GEORGES S/EURE	ST GEORGES SUR EURE	R3CD	Régional 3	441	25
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	505067	C.A. ST-LAURENT-NOUAN LA FERTE ST CYR FOOTBALL	ST LAURENT NOUAN	R3CD	Régional 3	264	11
2106	DISTRICT LOIRET	522765	F.C. MANDORAIS	VILLEMANDEUR	R3CD	Régional 3	370	20
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	505175	AV. YMONVILLE	YMONVILLE	R3CD	Régional 3	240	9
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	564822	ASSOCIATION SPORTIVE DE BLOIS	BLOIS	R1FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	30	1
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	582111	FUTSAL CLUB BLOIS 41	BLOIS	R1FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	46	1
2103	DISTRICT INDR	582040	CHATEAUROUX F.C.	CHATEAUROUX	R1FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	76	3
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	564603	DREUX FUTSAL	DREUX	R1FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	79	3
2106	DISTRICT LOIRET	561165	ORLEANS FUTSAL	ORLEANS	R1FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	196	7
2106	DISTRICT LOIRET	511656	ORLEANS METROPOLE ACADEMIE	ORLEANS	R1FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	200	7
2103	DISTRICT INDR	551976	F.C. BAS BERRY	CHASSIGNOLLES	R2F	Régional 2 Féminin	120	5
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	544959	U.S. CLOYES DROUE	CLOYES SUR LE LOIR	R2F	Régional 2 Féminin	210	9
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	520472	F.A. ST. SYMPHORIEN TOURS	TOURS	R2F	Régional 2 Féminin	523	30
2103	DISTRICT INDR	504888	A. S. CHABRIS FOOTBALL	CHABRIS	R3F	Régional 3 Féminin	145	5
2103	DISTRICT INDR	504905	STE S. CLUIS	CLUIS	R3F	Régional 3 Féminin	93	3
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	581865	R. C. VAL SUD TOURAINE	LA CHAPELLE BLANCHE ST MAR	R3F	Régional 3 Féminin	175	7
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	544106	R. LA RICHE TOURS	LA RICHE	R3F	Régional 3 Féminin	477	30
2103	DISTRICT INDR	526408	F.C. LUANT	LUANT	R3F	Régional 3 Féminin	104	5
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	505182	AV. ST. AMAND LONGPRE	ST AMAND LONGPRE	R3F	Régional 3 Féminin	240	9
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	519551	A.S. SUEVRES	SUEVRES	R3F	Régional 3 Féminin	124	5
2106	DISTRICT LOIRET	548992	A. ESCALF F. ORLEANS	ORLEANS	U18R1	U18 Régional 1	404	25
2103	DISTRICT INDR	565330	ENTENTE SPORTIVE BORDS DE CREUSE (Groupe ment)	ARGENTON SUR CREUSE	U18R2	U18 Régional 2	0	0
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	560503	RACING CLUB BU ABONDANT	BU	U18R2	U18 Régional 2	448	25
2102	DISTRICT EURE-ET-LOIR	504849	A.M.S. NOGENT LE ROTROU	NOGENT LE ROTROU	U18R2	U18 Régional 2	297	11
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	511974	ST. AVERTIN SP.	ST AVERTIN	U18R2	U18 Régional 2	307	15
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	582647	F.C. VAL DE CHER 37	BLERE	U18R2F	U18 Régional 2 Féminin	385	20
2106	DISTRICT LOIRET	552008	JARGEAU ST DENIS F.C.	JARGEAU	U18R2F	U18 Régional 2 Féminin	404	25
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	504934	LOCHES A.C.	LOCHES	U18R2F	U18 Régional 2 Féminin	316	15
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	582286	F.C. GATINE CHOISILLES	ROUZIERES DE TOURAINE	U18R2F	U18 Régional 2 Féminin	372	20
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	560140	CHER SOLOGNE FOOTBALL	SELLES SUR CHER	U18R2F	U18 Régional 2 Féminin	320	15
2105	DISTRICT LOIR ET CHER	525259	U.S. ST. GEORGES S/CHER	ST GEORGES SUR CHER	U18R2F	U18 Régional 2 Féminin	231	9
2104	DISTRICT INDR-ET-LOIRE	518549	C.S. TOURANGEAU VEGNE	VEGNE	U18R2F	U18 Régional 2 Féminin	309	15

VOIX DISTRICTS 2025/2026		VOIX LIGUE 2025/2026		TOTAUX L&D
DISTRICT 18	245	DISTRICT 28	208	453
DISTRICT 28	380	DISTRICT 36	157	630
DISTRICT 36	275	DISTRICT 37	424	432
DISTRICT 37	362	DISTRICT 41	262	810
DISTRICT 41	305	DISTRICT 45	509	567
DISTRICT 45	448	DISTRICT 45	509	957
Total voix	2035	Total voix	1814	3849

TOTAL VOIX	3849	QUORUM (50%)	1925
------------	------	--------------	------

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA LIGUE 2025/2026

DÉLÉGUÉS DISTRICTS (Maximum 12 représentants)

Centre de gestion	District	NOM Prénom	Nb Voix
2101	CHER	Délégué 1	21
2101	CHER	Délégué 2	21
2101	CHER	Délégué 3	21
2101	CHER	Délégué 4	21
2101	CHER	Délégué 5	21
2101	CHER	Délégué 6	20
2101	CHER	Délégué 7	20
2101	CHER	Délégué 8	20
2101	CHER	Délégué 9	20
2101	CHER	Délégué 10	20
2101	CHER	Délégué 11	20
2101	CHER	Délégué 12	20
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 1	32
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 2	32
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 3	32
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 4	32
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 5	32
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 6	32
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 7	32
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 8	32
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 9	31
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 10	31
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 11	31
2102	EURE-ET-LOIR	Délégué 12	31
2103	INDRE	Délégué 1	23
2103	INDRE	Délégué 2	23
2103	INDRE	Délégué 3	23
2103	INDRE	Délégué 4	23
2103	INDRE	Délégué 5	23
2103	INDRE	Délégué 6	23
2103	INDRE	Délégué 7	23
2103	INDRE	Délégué 8	23
2103	INDRE	Délégué 9	23
2103	INDRE	Délégué 10	23
2103	INDRE	Délégué 11	23
2103	INDRE	Délégué 12	22
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 1	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 2	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 3	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 4	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 5	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 6	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 7	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 8	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 9	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 10	32
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 11	31
2104	INDRE-ET-LOIRE	Délégué 12	31
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 1	26
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 2	26
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 3	26
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 4	26
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 5	26
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 6	25
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 7	25
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 8	25
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 9	25
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 10	25
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 11	25
2105	LOIR-ET-CHER	Délégué 12	25
2106	LOIRET	Délégué 1	38
2106	LOIRET	Délégué 2	38
2106	LOIRET	Délégué 3	38
2106	LOIRET	Délégué 4	38
2106	LOIRET	Délégué 5	37
2106	LOIRET	Délégué 6	37
2106	LOIRET	Délégué 7	37
2106	LOIRET	Délégué 8	37
2106	LOIRET	Délégué 9	37
2106	LOIRET	Délégué 10	37
2106	LOIRET	Délégué 11	37
2106	LOIRET	Délégué 12	37

Total des voix : 2035